



DEMANDE DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

A retourner à ECHO-MER Case 65 Quai Louis Prunier 17000 LA ROCHELLE

Le prélèvement automatique

Pourquoi choisir le prélèvement automatique ?

Pour vous, c'est:

Le meilleur moyen d'équilibrer votre budget et de simplifier vos démarches:

pour votre adhésion: prélèvement annuel de 15€ en début d'année

pour vos dons: prélèvement mensuel ou trimestriel selon le tableau ci-joint et vous recevrez courant du 1^{er} trimestre de chaque année un reçu fiscal global pour l'ensemble de vos versements de l'année précédente.

Une totale liberté: vous pouvez à tout moment, par simple courrier à Echo-mer suspendre ou modifier le montant de vos versements.

Pour nous, c'est :

Un véritable don de confiance que nous affectons aux actions prioritaires du moment dans le domaine de la protection de l'Homme et de l'Environnement.

D'importantes économies réalisées sur nos frais de gestion.

Oui, je souhaite que mon adhésion annuelle de 15€ soit prélevée automatiquement.

Oui, je souhaite apporter un soutien régulier aux actions d'Echo-mer.

Pour cela, je choisis de vous soutenir régulièrement en faisant un don, le 15 de la période choisie

Par mois de :

5 € 10 € 15 € autre montant (précisez)..... €

Par trimestre de :

15 € 30 € 45 € autre montant (précisez)..... €

Je souhaite que mon premier don régulier soit prélevé sur mon compte bancaire le

Fait le :

Signature :

J'ai bien noté que je peux suspendre ou stopper mes dons à tout moment.

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès des créanciers à Echo-mer Case 65 Quai Louis Prunier 17000 La rochelle, dans les conditions prévues par la délibération n°80-10 du 1/4/80 de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

A retourner avec un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou postal ou de Caisse d' Epargne (RICE)

N° NATIONAL EMETTEUR

583704

NOM, PRENOM & ADRESSE DU DEBITEUR

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER

**ECHO-MER
Case 65 Quai Louis Prunier
17000 LA ROCHELLE**

COMPTE A DEBITER

NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER

_____|_____|_____|_____|
Etablis. Guichet N° du compte Clé

Date :

Signature (obligatoire) :

Echo-Mer - Demande de prélèvement automatique

www.echomer.com